



ASSOCIATION LES 3 MAISONS

Square du Pont des Fées – Baugé

49150 BAUGE EN ANJOU

Tél : 02.41.89.84.00



ASSOCIATION GALIPETTE

8 bis Rue de la Croix Verte - Baugé

49150 BAUGE EN ANJOU

Tél. : 02.41.89.32.27

Aux parents utilisateurs des Structures ALSH et CLM,

Dans le cadre de son nouveau mandat, la municipalité a souhaité réorganiser l'offre de service sur la Commune de Baugé-en-Anjou concernant l'Enfance Jeunesse. Une des déclinaisons de cette réorganisation était de rattacher le CLM (Centre de Loisirs Maternel), actuellement géré par l'Association Galipette, aux 3 Maisons. Une rencontre tripartite, faite en octobre 2020 avec la Commune, a validé la démarche de rapprochement pour étudier la faisabilité de ce projet qui poursuit plusieurs objectifs :

- ✚ Permettre à la Commune de n'avoir qu'un seul interlocuteur sur l'Enfance Jeunesse. L'association les 3 Maisons gère déjà l'ALSH (Accueil de Loisirs 6/13 ans), les foyers des Jeunes et un projet de passerelle pour les 10-14 ans est en cours d'élaboration,
- ✚ Simplifier les démarches administratives des familles qui ont des enfants dans les deux structures, le rattachement permettant de n'avoir qu'un seul lieu d'inscription,
- ✚ Développer une continuité éducative allant du CLM au secteur jeunesse.

Une réunion plénière s'est tenue fin mars 2021 et la décision a été prise de préparer un rattachement fonctionnel pour la rentrée de septembre et un rattachement administratif au 1er janvier 2022.

Concrètement, de Septembre à Décembre, les documents d'inscription seront communs mais les inscriptions, pour les 3/5 ans, se feront toujours auprès de l'Association Galipette (clmgalipette@orange.fr) et pour les 6/12 ans, auprès de l'Association Les 3 Maisons (accueildeloisirs@les3maisons.org et accueil@les3maisons.org).

A compter du 1er Janvier 2022, toutes les inscriptions se feront auprès de l'Association Les 3 Maisons. Tous les dossiers complétés, au sein de l'Association Galipette à compter du 1er Septembre seront valables et reconduits par les 3 Maisons.

Concernant l'adhésion à l'Association Galipette, elle sera gratuite entre le 1er Septembre et le 31 décembre 2021. A partir du 1er Janvier 2022, les familles concernées s'acquitteront de l'adhésion auprès de l'Association Les 3 Maisons (tarif : 3 €/an).

Les dossiers, pour l'année 2021/2022, seront téléchargeables, à partir de début Août sur les plateformes suivantes :

- Pour les 3/5 ans : <http://association-galipette.org>
- Pour les 6/12 ans : <https://les3maisons.org>